

Un défi pour le syndicat

Michel Stringer and Jean Danis

Number 305, Fall 2014

Ministère de la Formation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/72419ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Stringer, M. & Danis, J. (2014). Un défi pour le syndicat. *Liberté*, (305), 36–37.

UN DÉFI POUR LE SYNDICAT

Au-delà des conditions de travail, les syndicats devraient-ils inclure les connaissances enseignées dans leurs revendications ?

MICHEL STRINGER ET JEAN DANIS

OCTOBRE 2012. L'Académie des arts et des lettres du Québec tient à la Bibliothèque nationale son colloque consacré à la transmission de la culture au secondaire. L'événement réunit entre autres des écrivains, des sociologues, des historiens et quelques fonctionnaires du milieu de l'éducation. L'objectif est de taille : développer un socle pour la transmission des savoirs culturels dans toutes les écoles du Québec. La journée permet des échanges avec des penseurs émérites; on réfléchit à la notion de citoyenneté et à la nécessité d'une conscience historique; on se penche sur la place incontournable du livre dans la classe et sur le statut de la littérature dans les programmes du ministère. Évidemment, plus tard, il sera question de revoir la formation des enseignants, de manière à ce qu'ils deviennent de véritables passeurs culturels.

Malheureusement, très peu de ces enseignants assistent à l'événement. À vrai dire, nous sommes les seuls, avec deux autres profs que nous ne connaissons pas, à avoir reçu une invitation formelle des organisateurs. Les dix autres qui sont dans la salle ont bien vu la toute petite pub du cahier « Livres » du *Devoir*, mais ils se contentent du rôle de figurants.

En fin de journée, nous participons à une table ronde. Nous avons ainsi l'occasion de soumettre les idées évoquées pendant la journée à l'épreuve du possible. C'est la conclusion du colloque, nous sommes sur la scène, prêts à répondre s'il le faut à des questions sur notre propre travail au quotidien.

Au moment même où nous discutons d'un retour éventuel des humanités à l'école, une voix surgit. Un homme s'avance au micro :

« Pierre Saint-Germain, FAE. »

Cette présentation laconique et ce ton assez sec nous prennent par surprise. L'ambiance et la procédure de nos assemblées syndicales nous reviennent spontanément à l'esprit. L'homme, par son apparition, incarnera à lui seul la position de beaucoup de profs sur la culture au secondaire.

La FAE est la Fédération autonome des enseignants, une organisation qui représente 32 000 syndiqués de la grande région de Montréal. Pierre Saint-Germain fut son président jusqu'en 2013. Il s'agit sans aucun doute du syndicat enseignant le plus combatif, celui qui n'hésite jamais à prendre position sur la plupart des grands enjeux en éducation. Il conteste la réforme et les approches « par compétences » et tient un discours radical sur le financement des écoles privées. Il était dans la rue avec les étudiants lors du Printemps érable et a remis en question une bonne partie de la Charte des valeurs du PQ. Ses membres sont perçus comme faisant partie des derniers vrais militants du milieu de l'enseignement.

La présence de Pierre Saint-Germain nous éloigne donc soudainement de l'esprit éthéré du colloque. Moment quelque peu amusant, faut-il le préciser, puisque, cette fois, c'est nous, « les membres », qui sommes sous les projecteurs, et c'est lui, le président, qui se retrouve dans la salle. Nous le connaissons très bien, car c'est aussi *notre* président. Il parle habituellement en notre nom dans les médias. Chaque fois avec la

langue de la lutte et du code Morin qu'il maîtrise si bien.

Toujours est-il qu'il est vraisemblablement de mauvaise humeur. D'entrée de jeu, il conteste avec virulence nos propos sur la culture limitée de beaucoup d'enseignants. Notre incapacité à parler littérature, théâtre et cinéma avec la plupart de nos collègues ne l'impressionne pas. Certains lisent peu, ne fréquentent pas les musées et se moquent bien souvent des spectacles produits en dehors des sentiers commerciaux. Ne faudrait-il pas s'en inquiéter un peu? Saint-Germain fait mine de ne pas avoir entendu.

Nous lui précisons aussi que la formation des maîtres mérite d'être revue en profondeur, car elle trop axée sur la pédagogie et pas assez sur les savoirs disciplinaires. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'enseignement du français. L'université doit s'assurer que tous les enseignants maîtrisent parfaitement leur langue, assez du moins pour devenir des modèles en lecture et en écriture. Elle doit également s'assurer que l'ensemble des futurs profs puisse réfléchir tout au long de leur carrière à la dimension culturelle des programmes, à leur portée sociale et historique.

Une bonne formation est d'autant plus importante pour les futurs enseignants quand on sait que la plus grosse commission scolaire du Québec n'exige même plus d'entrevue d'embauche. Pour la CSDM, si les jeunes profs se présentent avec leur brevet d'enseignement et qu'ils ont réussi leurs stages, pas de problème. C'est suffisant pour prouver leur expertise. Un jour, après quelques contrats où ils auront démontré leur

capacité à « gérer » une classe, les profs recrutés obtiendront un poste permanent, qu'ils soient intéressés ou pas par la culture. Dans le pire des cas, on leur offrira du perfectionnement : un congrès une fois de temps en temps ou quelques heures passées avec un conseiller pédagogique, pour sauver les apparences. Et on appellera ça de la formation continue.

À cela, notre président n'a pas grand-chose à dire sinon que ce n'est pas à l'employeur de vérifier le niveau de culture générale des enseignants. C'est seulement le rôle de l'université. Une meilleure formation initiale aiderait assurément les enseignants, précise-t-il, mais il n'y a pas péril en la demeure. Quand même, soyons honnêtes ! La plupart de ceux qui sont actuellement dans les classes font de l'excellent boulot.

Là s'arrête son allocution.

En 2014, deux ans après le colloque, Saint-Germain n'est plus président de la FAE, son mandat est terminé. Le syndicat tient pourtant le même discours sur la transmission de la culture au secondaire. Le problème, ce n'est pas les enseignants, c'est la réforme des contenus mise de l'avant par le ministère, qui a privilégié les compétences au détriment des connaissances. Encore aujourd'hui, l'idée que la culture limitée de nombre de ces enseignants y soit pour quelque chose dans les problèmes de lecture et d'écriture des élèves est balayée du revers de la main.

LA FAE rappelle toujours à ses membres qu'ils bénéficient de l'autonomie professionnelle. Puisqu'ils ont reçu leur diplôme au bout de quatre ans à l'université, ils ne devraient jamais avoir à justifier leur façon d'enseigner à qui que ce soit. Ni aux élèves, ni aux parents, ni à la direction de l'école, ni au ministère, ni à un ordre professionnel. La question est réglée, et pour le reste de leur carrière. Ils doivent suivre le programme, mais leur façon de l'interpréter leur appartient.

La plate-forme pédagogique de la FAE disponible en ligne est claire à ce sujet. On veut même officialiser le tout par une juridiction qui mettrait le concept d'autonomie au cœur du modèle :

Le modèle proposé par la FAE protège l'autonomie professionnelle du personnel enseignant et vise à la soutenir [...]. [L]a liberté complète de choisir les approches et les méthodes pédagogiques devrait être intégrée à la Loi de l'instruction publique et à la convention collective, notamment

lorsqu'il s'agit des méthodes pédagogiques devant être mises en application dans le cadre des processus d'apprentissage.

La FAE peut bien revendiquer cette autonomie professionnelle, mais elle manque de courage quand elle ne propose rien de concret pour baliser les contenus des programmes prescrits par le ministère. Elle se contente de dire que, si on se débarrassait de la réforme et qu'il y avait un retour des connaissances, peu importe lesquelles, le prof trouverait bien une façon pertinente

Paulo Coelho ou Dan Brown pour faire connaître la littérature dans le cours de français ? À la discrétion du prof...

de transmettre davantage la culture dans sa classe. *L'alchimiste* de Paulo Coelho, *Da Vinci Code* de Dan Brown ou *L'étranger* de Camus pour faire connaître la littérature dans le cours de français ? À la discrétion du prof...

Notre syndicat a raison de partir en croisade contre les dérives pédagogiques du ministère, mais son discours sur la qualité de l'enseignement devient incohérent lorsqu'il n'intervient pas spécifiquement sur la culture à faire connaître aux jeunes. Par exemple, quelles sont les œuvres littéraires à faire découvrir ? Le mot « socle » a beau apparaître dans sa plate-forme pédagogique, il perd tout sens lorsqu'il se réfère seulement à la signification sommaire de la culture. Pourquoi prêcher pour des connaissances si elles sont sans essence et sans substance ?

Prendre fermement position sur la teneur des savoirs culturels constituerait un réel engagement politique de la part de la

FAE. Ses membres doivent comprendre une bonne fois pour toutes que la vraie liberté ne procède pas, pour reprendre les mots de Pierre Vadeboncoeur, d'un « refus », mais bien plus d'une « adhésion ». En renvoyant la balle au ministère pour la transmission de la culture et la formation qu'elle requiert, le syndicat n'adhère à aucun principe, si ce n'est celui d'indifférence à la culture.

La culture doit édifier. Le linguiste François Rastier nous le rappelle dans *Apprendre pour transmettre*. Il nous raconte la très belle histoire de cette école secondaire du Bronx qui se classe parmi les meilleures de New York. Bien qu'elle soit située dans le ghetto, ses élèves obtiennent en classe un succès étonnant. Son directeur explique la situation d'une manière très simple : « On ne leur parle pas du ghetto, on leur fait lire Homère et Shakespeare. » Pas d'obligation stricte face aux gadgets numériques à la mode ni de révérence devant une approche pédagogique collée sur le vécu de l'élève. Plutôt un véritable engagement envers les œuvres du patrimoine de l'humanité.

Voilà ce que nous aurions voulu dire aussi à Pierre Saint-Germain s'il n'avait pas quitté la salle si vite à la fin du colloque.

Le mouvement syndical est une force progressiste dans le milieu de l'éducation, et nous sommes les premiers à le reconnaître. Nous le rappelons d'ailleurs à tous ceux qui font du syndicalisme *bashing*. Soyons reconnaissants quand la FAE monte au front pour dénoncer tous les beaux parleurs qui croient tout savoir sur l'école québécoise même s'ils n'ont pas mis les pieds dans une classe depuis trente ans. Mais de grâce, notre syndicat doit se réclamer d'une culture le rendant capable d'énoncer clairement une conception humaniste de l'école secondaire.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT de la FAE, M. Sylvain Mallette, a livré sa pensée sur les écoles publiques du Québec. Dans une entrevue pour *L'autonome*, la revue officielle du syndicat, il s'adresse au ministère : « Dites-nous ce que vous voulez qu'on enseigne, et on va l'enseigner selon les méthodes appropriées. » Autrement dit, si on demande aux enseignants de faire connaître le créationnisme, les romans Harlequin et l'ésotérisme aux jeunes, pas de problème, il suffit de trouver la bonne approche. **L**

Jean Danis enseigne histoire et monde contemporain à l'école Lucien-Pagé. **Michel Stringer** enseigne le français et la littérature à l'école Sophie-Barat.